CAVL ORLÉANS - TOURS

GUIDE LYCÉEN · 2026

Et si c'était TOI ?

Guide lycéen pour les élections au Conseil académique de la vie lycéenne



ÉLECTIONS CAVL

Les réunions InterCVL

Organisées dans chaque département, elles te permettent de faire connaissance avec les candidats et leur programme.

Le vote, en novembre

Les élus CVL, **titulaires et suppléants**, voteront au mois de novembre pour élire les représentants académiques des lycéens.

ÊTRE CANDIDAT ?

QUI PEUT ÊTRE CANDIDAT ?

TOI !

Si tu es élu·e CVL, titulaire ou suppléant·e.

DURÉE DU MANDAT

2 ANS

Un mandat, deux années pour agir.

COMMENT ?

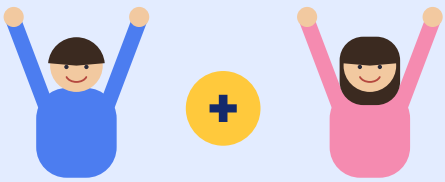
EN BINÔME

Paritaire, avec 1 ou 2 suppléants.

LES RÈGLES DU JEU

BINÔME PARITAIRE

2 candidats de sexe opposé



+ 1 ou 2 suppléants du même sexe que le candidat

Cycle terminal ?

Si le candidat est en cycle terminal, l'un de ses suppléants doit être en cycle de niveau inférieur.

Même territoire

Le binôme et ses suppléants sont dans la **même circonscription** et le **même collège électoral** (voir au verso).

Au moins un·e seconde

Parmi les candidats et leurs suppléants, il doit y avoir **au moins un élève de seconde**.

Toutes et tous engagés pour notre lycée !

La démocratie lycéenne, ça commence par toi !

Ta voix compte

Agis ensemble

Lycéennes, lycéens, élisez vos représentantes et représentants

GUIDE LYCÉEN · VERSO

Ton territoire, ta candidature, ta campagne

1 · TON COLLÈGE ET TA CIRCONSCRIPTION

= 1 binôme G/F (2 sièges)

Le binôme et ses suppléants doivent être dans la **même circonscription** et le **même collège électoral**. Voici les sièges à pourvoir :

LG – LGT – LPO · par circonscription	
CHER	2 sièges = 1 binôme G/F
EURE-ET-LOIR	2 sièges = 1 binôme G/F
INDRE	2 sièges = 1 binôme G/F
INDRE-ET-LOIRE	4 sièges = 2 binômes G/F
LOIR-ET-CHER	2 sièges = 1 binôme G/F
LOIRET	4 sièges = 2 binômes G/F

Collège des LP · circonscriptions	
CHER + LOIRET	2 sièges = 1 binôme G/F
INDRE + INDRE-ET-LOIRE	2 sièges = 1 binôme G/F
EURE-ET-LOIR + LOIR-ET-CHER	2 sièges = 1 binôme G/F

Collège des EREA	
ACADÉMIQUE	2 sièges = 1 binôme G/F

Rappel : parmi les candidats et suppléants, au moins 1 élève de seconde !

2 · DÉPOSE TA CANDIDATURE

1. **Trouve ton binôme**
 Ton CPE ou le DAVL peut t'aider à trouver un binôme dans ta circonscription. Écris au DAVL : **davl@ac-orleans-tours.fr**
2. **Réalise ta profession de foi**
 Version **papier**, format A4, **recto-verso maximum**. Tu peux aussi réaliser une **profession de foi vidéo**.
3. **Fais signer le bulletin de candidature**
 Le bulletin de candidature doit être signé par **le binôme et leurs suppléants**.
4. **Envoie le tout !**
 Bulletin signé (binôme + suppléants) + profession de foi à **davl@ac-orleans-tours.fr** avant le **11 novembre 2026, à minuit**. Ton CPE peut t'aider.

DATE LIMITE
11 NOV. 2026
À MINUIT

3 · FAIS CAMPAGNE

Le plus important : tes professions de foi, papier ou vidéo !

La **réunion InterCVL de ton département** te permet de faire campagne auprès des électeurs présents. **Prépare tes arguments** !



Ta voix compte. Présente-toi !

Contact : davl@ac-orleans-tours.fr · ou ton CPE

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité